



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHANCIA
Séance du lundi 14 octobre 2024

<u>Nombre de conseillers</u> : En exercice : 10 Présents : 7 Votants : 9	L'an deux mille vingt-quatre, le lundi quatorze octobre, à dix-huit heures trente-cinq minutes, le conseil municipal de la commune de Chancia s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BONIN, Maire.
Date de convocation du conseil municipal : 7 octobre 2024	<u>Étaient présents</u> : BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, FAYE Cyril, FOURNIER Christophe, MAILLARD Valérie, MEYNET Francine.
Date de mise en ligne de la délibération :	<u>Excusé-es</u> : DUEZ Sophie excusée donne pouvoir à DELIANCE Jean-Luc ; BERTHAIL Éric excusée donne pouvoir à BONIN Robert. <u>Absent</u> : KOCIOU Guillaume <u>Secrétaire de séance</u> : DELIANCE Jean-Luc
<u>Objet</u> : Demande de réservation de la SDF pour l'association « les Harmonicas de Dortan »	

Monsieur le Maire expose la demande de réservation de la salle des fêtes à titre gratuit à l'association « les Harmonicas de Dortan ».

Il est proposé au conseil municipal de d'autoriser l'utilisation de la salle des fêtes à titre gratuit pour l'association « les Harmonicas de Dortan » tous les mercredis de 16h00 à 19h00.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité **AUTORISE** l'utilisation de la salle des fêtes par l'association « les Harmonicas de Dortan » tous les mercredis de 16h00 à 19h00 à titre gratuit.

Une convention sera faite pour définir les termes de la location.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Robert BONIN